

BP

AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Rostand - 16000 Angoulême
Tel : 05.45.97.45.00

Contact : Philippe BERNARD - Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire de ce BP est formé à la fois à la **prévention des risques et à l'intervention en cas de sinistre**. L'agent technique répertorie les risques propres à l'entreprise, les analyse et propose des moyens pour les prévenir. Il apprécie l'adéquation des matériels mis à sa disposition avec les risques identifiés.

Il sait traiter les informations transmises par les moyens **techniques de surveillance à distance** (sur un site ou dans le cadre d'une centrale de télésurveillance). Lors d'une intervention, il choisit les moyens matériels et humains à engager selon la nature du sinistre. **Il sait définir les limites de l'action à mener**. Il est à même d'évaluer s'il y a lieu de faire appel à des services techniques d'assistance.

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir garder son calme.
- Être vigilant, attentif au moindre détail.
- Connaître les matériels d'alarme et de surveillance.
- Maîtriser les bases du secourisme.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Entreprises de surveillance.
- Gardiennage.
- Services internes de sécurité.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : 84,62%
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : *se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr*

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un CAP Agent de prévention et sécurité, ou expérience de 5 ans, avoir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS.
- Être âgé.e de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.e.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 1 à 2 semaines par mois en centre de formation. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Préparation aux concours de la sécurité publique.
- DUT Hygiène sécurité environnement.



PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr

